DL 2026-044
29 avril 2026

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 035-213501364-20260429-DL2026044-DE

JANZE
DES COULEURS PLEIN LA VIE !
MAIRIE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT DE FOUGÈRES-VITRÉ

CANTON DE JANZÉ

VILLE DE JANZÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de JANZÉ, s'est réuni à l'espace Brûlon, sis 5 avenue du Général de Gaulle, lieu provisoire des séances, en conformité avec la délibération DL2025-011 du 12 mars 2025, en application des articles L2121-7 et 2122-8 du CGCT, sous la présidence de Monsieur Jonathan HOUILLOT, Maire.

Présents : Mmes et MM HOUILLOT, MOREAU, GUAIS, POTIN, CHAUVIÈRE, PINEAU, PICOT, FILEAUX, SAUDRAIS, COUDRAIS, CLERMONT, VEYER, LUNEL, AVRILLAUD, SERRAND, GILOT, RUELLAN, CLAVEAU, GENDROT, BOUGEARD, CASTELLIER, JOLIVEL, BLOUIN, de LASSAT, MAILLARD, LUCAS, CHAPY ;
Absents : Mme CLOUET
Absents représentés : M. ESNAULT à M. RUELLAN ;

Secrétaire de séance : M. GUAIS

Conseillers en exercice : 29	Conseillers présents : 27	Votants : 28
Pour: 28	Contre : 0	Abstention : 0

Unanimité

Désignation de représentants au sein du Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré (SUPV)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'arrêté préfectoral du 22 juillet 2002 fixant à deux délégués titulaires et un délégué suppléant représentants pour la commune de Janzé,
CONSIDÉRANT qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant,
CONSIDÉRANT que les désignations faites lors du Conseil Municipal du 31 mars étaient erronées,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- *ANNULE la délibération DL2026-035 du 31/03/2026.*
- *DÉSIGNE comme délégué titulaire M. Jonathan HOUILLOT et comme déléguée suppléante Mme Emmanuelle CLOUET.*

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures
Pour copie conforme

MAIRIE DE JANZÉ
R.F.
35150

Le secrétaire de séance
Gaston GUAIS

Le Maire
Jonathan HOUILLOT